

Plan de sécurité de Quartier (PSQ)



Quartier Saint Remacle.

« Pro populo »

« Au service de la population »

Maison de Police du Centre.

Janvier 2011

Mises à jour (dates) :
-
-
-
-

Table des matières

1. Profils

1.1 Profil du Quartier

- 1.1.1 Les caractéristiques socio-économiques et démographiques
- 1.1.2 Les spécificités du territoire ayant un impact sur la sécurité
- 1.1.3 La criminalité enregistrée
- 1.1.4 La circulation
- 1.1.5 L'ordre public (les événements, les groupements)
- 1.1.6 Les Personnes Clefs du Quartier

1.2 Profil de l'équipe de quartier

2. Les priorités externes du Quartier

2.1 Les nuisances et la criminalité de rue (y compris les problématiques prioritaires du RZP (chiens, environnement, comportements dérangeants, réunions publiques))

- 2.1.1 Chiens
- 2.1.2 Environnement
- 2.1.3 Comportements dérangeants
- 2.1.4 Vol de/dans véhicules et dégradations de véhicules
- 2.1.5 Atteintes à l'intégrité physique et dégradations (autres que véhicules)

2.2 La sécurité routière (dont les accidents de roulage avec lésions corporelles, la fluidité et les infractions prioritaires (stationnements gênants/dangereux, ceintures, alcool/ stupéfiants, assurances/ contrôle technique, cyclos, excès de vitesse))

- 2.2.1 Accidents
- 2.2.2 Infractions prioritaires
- 2.2.3 Circulation et fluidité du trafic

2.3 La délinquance juvénile (envisagée sous l'angle de la violence perpétrée à l'égard des membres de la communauté éducative ainsi que la délinquance ayant un impact au sein de l'école) et le partenariat avec les écoles.

2.4 Les stupéfiants - Non diffusé

2.5 Le terrorisme (+ extrémisme, radicalisme) - Non diffusé

2.6 La traite et le trafic des êtres humains (y compris le trafic de migrants, les marchands de sommeil, les mariages blancs) (projet arrondissemental piloté par la police fédérale) - Non diffusé

2.7 Les délits patrimoniaux commis par des groupes d'auteurs itinérants (projet arrondissemental piloté par la police fédérale)

2.8 La violence intrafamiliale/intraconjugale

2.9 Quartier à discrimination positive (Q+)

2.10 Domiciles, radiations et qualité de l'habitat

3. Les priorités internes de l'équipe de Quartier

3.1 « Du policier de quartier d'hier à l'équipe de quartier de demain »

3.2 L'implication capable

3.3 La prise en charge, la distribution et le suivi des pièces entrantes

4. ANNEXES

4.1 Données socio-économiques et démographiques du Quartier

4.2 Evolution de la criminalité enregistrée au sein du Quartier et du secteur (2005-2009)
pour les principaux phénomènes

4.3 Relevé des accidents de roulage avec lésions corporelles du Quartier

4.4 Relevé des personnes clefs du quartier (personnes ressources, partenaires, victimes,
auteurs, targets Terro...) - Non diffusé

4.5 Carte du quartier St Remacle

1. Profils

1.1 Profil du quartier

1.1.1 Les caractéristiques socio-économiques et démographiques

Le quartier St Remacle, comme son nom l'indique, se situe autour de l'église du même nom, à l'Est de la ville en direction de Limbourg.

L'axe de la rue de Limbourg et la rue Biolley, comprennent trois surfaces commerciales moyennes, une station service, et divers commerces notamment liés à l'activité automobile (pneus, concessionnaires, véhicules et pièces d'occasions), présente une activité économique significative.

Le quartier St Remacle regroupe les micro-quartiers de Prés-Javais, Raines-Sécheval, Grandes-Rames et Limbourg. Comparé à d'autres quartiers de la zone, il s'agit d'un petit quartier d'à peine 1 km² qui comprend de l'ordre de 3000 habitants ce qui représente 4% de la population zonale.

Il se caractérise notamment par :

- des logements modestes datant du début du XX siècle
- un habitat concentré à forte majorité de maisons jointives
- des maisons de maître transformées en appartements
- une activité commerciale concentrée rue de Limbourg
- un immeuble à appartements multiples LOGIVESDRE rue de Limbourg
- la présence d'un institut d'enseignement secondaire et de quatre écoles primaires
- un centre de formation pour apprentis l'I.F.A.P.M.E
- le Polygone de l'eau
- l'église St Remacle et la chapelle St Anne
- la présence de logements sociaux gérés par Logivesdre
- le cimetière de Verviers.

Le quartier St Remacle, c'est encore un quartier populaire, multiculturel et jeune :

On y compte en effet une proportion de jeunes de moins de 18 ans plus importante que dans la zone et une moindre proportion de personnes âgées (+ de 65 ans). St Remacle c'est aussi des habitants à revenus plutôt modestes qui comptent une proportion importante de travailleurs issus de la classe ouvrière. Mais, c'est aussi malheureusement un endroit où le taux de chômage est relativement important. En outre, les ménages plus fragiles, composés d'hommes seuls et de mères avec enfant, y sont aussi plus nombreux qu'au niveau de l'ensemble de la zone. Enfin, c'est un quartier qui connaît une certaine diversité culturelle avec la présence d'habitants d'origine étrangère dont des italiens, des marocains et des espagnols.

Sur le plan urbanistique et en terme de développement, plusieurs endroits du quartier St Remacle sont en voie de revitalisation et cela continuera à court ou moyen terme. Les travaux de rénovation et de transformation en musée de l'Hôtel BIOLLEY place Sommeville ont débuté en 2010. De même, les sites de l'ancien abattoir et de

« l'INTERVAPEUR » seront destinés à disparaître pour laisser probablement place à un espace de type industriel.

Un projet de réaménagement des berges de la Vesdre au niveau de ce quartier est à l'étude.

Les données socio-économiques et démographiques du quartier se trouvent en annexe 4.1.

Un plan du quartier se trouve en annexe 4.5.

1.1.2 Les spécificités du territoire ayant un impact sur la sécurité

Le parc Marie-Louise, endroit régulièrement fréquenté par des personnes marginalisées qui y laissent divaguer leur chien et qui consomment des boissons alcoolisées .



La plaine Lentz au début de la rue Marie-Henriette. L'entrée de la plaine est traditionnellement le lieu de rendez-vous du quartier, ce qui engendre parfois des perturbations.

Le site de l'ancien abattoir n'étant plus en activité, nous constatons régulièrement des dépôts clandestins au niveau de son entrée du côté la rue de l'Est et également sur l'ancien site de l'Intervapeur. L'endroit semble mal fréquenté par moment.





Le marché hebdomadaire le samedi matin rue des Raines.

Quai de la batte, des groupes de jeunes se rassemblent en soirée et la nuit. La période estivale est la plus sensible, ces rassemblements engendrent des troubles de la tranquillité du quartier.



L'activité commerciale des rues de Limbourg et Biolley nécessitent une présence policière demandée par les commerçants.

L'école St Claire en face du Quai de la batte et son arvaux. On y constate de la malpropreté et des immondices abandonnés par les jeunes de l'école. L'arvaux a été fermé par une grille début 2011, ce qui a entraîné une diminution du problème.



L'église St Remacle, lieu culturel parfois fréquenté par des jeunes qui y commettent des dégradations et dépôts d'immondices.

1.1.3 La criminalité enregistrée

- Chiffres : voir en annexe 4.2
- Commentaires :

Sur le plan de la criminalité enregistrée, entre 2005 et 2009, le quartier St Remacle enregistre une diminution au niveau de plusieurs phénomènes .

C'est le cas pour plusieurs types de vols dont les vols dans habitations (-25 %), les vols dans véhicules (23,8 %), les vols de véhicules (- 57,6 %), les vols avec violence/menace (-45,5 %) ainsi que les vols à la tire (-100 %) mais ces derniers sont très rares sur le quartier. Parmi les phénomènes à la baisse, il est encore à signaler le cas des atteintes à l'intégrité morale (-30,3%) mais celles-ci continuent à représenter un nombre relativement important de faits, soit en moyenne près de 90 faits annuels.

Les phénomènes les plus fréquents et qui sont en outre à la hausse entre 2005 et 2009 sont :

- les atteintes à l'intégrité physique (+31,6%) ; elles représentent 75 faits pour l'année 2009
- les dégradations volontaires (+48,1%) ; 77 faits dénombrés en 2009
- les infractions liées à l'environnement (+130%) ; de l'ordre de 70 faits en 2009 mais le volume de ces infractions, à la différence des autres, est directement lié à l'activité des services de police et à une répression accrue au travers des sanctions administratives.

Sur la base de la connaissance du mode de vie du quartier, plusieurs phénomènes évoqués sont à lier entre eux et à regrouper dans la sphère des violences en milieu familial ou consécutives à des séparations de couple (harcèlement moral, coups et blessures en sphère familiale, dégradations de véhicule,...).

Enfin, peu d'infractions en matière de stupéfiants sont enregistrées par les services de police sur le quartier St Remacle (en moyenne 11 infractions par année) mais ici comme ailleurs la

criminalité enregistrée est avant tout un indicateur de l'activité policière en ce domaine. Une appréciation plus qualitative de cette problématique est abordée au point 2.4.

1.1.4 La circulation

Ce point sera abordé et développé dans le point 2.2 ci après.

1.1.5 L'ordre public (les événements, les groupements)

Le quartier St Remacle sous le patronage du comité « Prés-Javais revit » est le théâtre de l'organisation de manifestations qui étaient tombées dans l'oubli. Il s'agit pour la plupart de manifestations propres au quartier et à son passé historique. Ces événements n'ont en général pas d'incidence sur la sécurité, mais une présence policière est demandée pour l'occupation de la voie publique :

- Cortège du Géant Bihin
- Organisation d'une brocante lors de la fête du quartier de Prés-Javais.
- Fête des voisins
- Cortège Halloween de l'école de l'est
- Cortège orthodoxe

1.1.6 Les Personnes clefs du Quartier

Les personnes-ressources sont pour la plupart liées à des institutions ou des lieux d'activités spécifiques.

La liste de ces personnes avec leurs coordonnées se trouve en annexe 4.4. - Non diffusé

1.2 Profil de l'équipe de quartier



Chef d'équipe : LEMAIRE Eric INPP



Les INP SCHMITZ, CRONET, LERUTH et CAHAY sont les policiers de référence sur un territoire déterminé, respectivement nommés : GRANDES-RAMES, PRES-JAVAIS, RAINES, LIMBOURG



Les INP RENARD, COUCKE, REYNDERS, HANSON et SILVESTRE participent activement à l'ensemble des devoirs étiquetés « Quartier » et ce, sur l'ensemble des rues composant le quartier St. Remacle. Ces policiers travaillent donc en appui sur la totalité du quartier.

Autant que les horaires prévus le permettent et afin de consolider la connaissance du territoire nécessaire au bon fonctionnement de l'équipe, les membres « appui » travaillent en partenariat avec les anciens « policier de quartier ». Toutefois, ce partenariat ne peut être exclusif, il doit se faire au bénéfice de tous les référents. Le Chef d'équipe veille à l'implication de ses collaborateurs sur l'ensemble du quartier.

L'INP RENARD est adjoint au Chef d'équipe et remplace ce dernier lors de son absence.

Il est à noter que le Chef d'équipe participera sensiblement à l'élaboration des évaluations et des entretiens préparatoires des membres de son équipe.

2. Les priorités externes du Quartier

2.1 Les nuisances et la criminalité de rue (y compris les problématiques prioritaires du RZP (chiens, environnement, comportements dérangeants, réunions publiques))

2.1.1 Chiens

Description :

La problématique des chiens est constatée essentiellement lors de la promenade de ceux-ci dans les deux parcs du quartier (Lentz et Marie-Louise). Les Maîtres en profitent pour les lâcher ce qui pourrait entraîner des incidents vu la présence d'enfants en ces lieux.

Contribution aux actions/plan d'actions :

- Verbalisation (Amendes administratives)
- Enquête de voisinage et sensibilisation des propriétaires de chiens lors des domiciliations.

Lors d'une réunion Q+, nous avons proposé l'aménagement d'un espace réservé aux chiens qui serait clôturé et qui se situerait à l'emplacement de l'ancien « bac à sable » du parc Marie-Louise. Cet endroit est actuellement utilisé par la ville pour y stoker son terreau. (Projet à suivre)

2.1.2 Environnement

Description :

Comme à d'autres endroits de la Zone Vesdre, nous sommes confrontés à des dépôts clandestins à divers endroits du quartier qui se trouvent en général au pied des poubelles publiques.

La rue des Raines et les deux arvaux qui la relie à la rue des Alliés pour l'un et à la place Devaux pour l'autre sont des lieux de dépôts clandestins habituels.

Le site de l'ancien abattoir et de l'intervapeur à l'abandon et en friche à l'heure actuelle est également le théâtre de dépôts assez conséquents.

Une seconde problématique apparaît lors du ramassage des sacs « bleu » PMC. Lorsqu'un de ceux-ci est refusé et laissé sur la VP sans être repris par son propriétaire, il n'est pas rare de le retrouver à un autre endroit que celui d'origine sans possibilité d'identification de son propriétaire.

Contribution aux actions/plan d'actions :

Des patrouilles mixtes (service de nettoyage et police) sont organisées toutes les semaines par la Maison de police du Centre. Le quartier St. Remacle en bénéficie et en est régulièrement la cible. Les sacs sont fouillés et les auteurs sont systématiquement verbalisés sur base du RZP.

En plus, lors de leur présence sur le quartier, les inspecteurs veillent à l'enlèvement de ces dépôts et à l'identification des auteurs lorsque cela est possible, soit via une enquête de voisinage, soit après visionnage des caméras de surveillance lorsque l'endroit concerné est couvert par celles-ci.

Pour remédier à la problématique des sacs bleus, nous avons mis en place une collaboration entre le service de ramassage et les Gardiens de la paix lors de la collecte. Toute identification donne lieu à une verbalisation.

2.1.3 Comportements dérangeants

Description :

Nous relevons, dans le fond du parc Marie-Louise, la présence de personnes précarisées ayant une dépendance à l'alcool. Elles y consomment des « canettes » de bière bon marché achetées au LIDL rue de Limbourg.

Contribution aux actions/plan d'actions :

Ces personnes sont pour la plupart originaires du quartier Prés-Javais. Une mise en garde leur a été faite en rapport au RZP. Leur présence est tolérée dans le fond du parc, à condition de ne pas laisser de trace de leur passage (canettes vides).

Description :

Le quartier Sécheval, plus précisément le périmètre formé par le parking situé en face de l'institut St. Claire, la rue des Souris et le quai de la Batte est actuellement le lieu habituel de rassemblements, en soirée et en début de nuit, de quinze/vingt jeunes. Nous comptons plus ou moins 60 % de majeurs (18-20 ans) provenant de différents quartiers de la zone Vesdre. De plus, des faits de dégradations, vols de et dans voitures sont parfois constatés.

Contribution aux actions/plan d'actions :

Les jeunes sont pour la plupart identifiés et ont déjà été convoqués dans la Maison de police du lieu où ils habitent. Une liste non exhaustive est constituée. Une mesure a été prise en accord avec l'autorité administrative en vue de rétablir la tranquillité: elle consiste à arrêter administrativement ces personnes identifiées, jusqu'à la dissolution du rassemblement et des perturbations qui en découlent. Après cette arrestation et avant libération, un dialogue est systématiquement entamé.

En plus, le Parquet de Verviers a été sensibilisé. Tous les procès-verbaux relatifs au groupe identifié portent une mention spéciale en rouge et en marge.

Parallèlement, trois bancs ont été installés dans le fond de la rue du pont, sur le petit terre-plein qui se situe à gauche dans le virage du chemin qui passe sous la percée Sommeleville. Cela permet aux jeunes de s'y rassembler sans perturber la tranquillité sur le piétonnier de la rue de la Batte.

Il ne s'agit pas d'avoir déplacé le problème et de leur laisser tout faire à cet endroit. Les patrouilles continuent leurs passages.

A ce jour les initiatives prises semblent donner des résultats.

2.1.4 Vol de/dans véhicules et dégradations de véhicules

Description :

Malgré une diminution de ces phénomènes ces 5 dernières années, nous enregistrons actuellement une recrudescence des vols dans voiture ainsi que des dégradations de véhicules au niveau du parking de la rue Sécheval et de la rue de Limbourg à hauteur de l'I.F.A.P.M.E (entre 18:15 Hrs et 21:45 hrs, lorsque les cours du soir ont lieu).

Contribution aux actions/plan d'actions :

Ces deux endroits sensibles sont inscrits sur les BS des SIP et des TRIO.

Des patrouilles de prévention (en civil) sont mises en place sporadiquement pour tenter d'interpeller le ou les auteurs de ces faits.

Suite à la problématique de « Sécheval », des patrouilles journalières en après-midi et début de soirée sont orientées avec identification des personnes présentes et contrôle si nécessaire.

2.1.5 Atteintes à l'intégrité physique et dégradations (autres que véhicules)

Description :

Cette situation enregistre une légère évolution sur ces 5 dernières années, en raison de la problématique « Sécheval ».

Contribution aux actions/plan d'action :

Les actions menées sont reprises dans les points 2.1.3 et 2.1.4

2.2 La sécurité routière (dont les accidents de roulage avec lésions corporelles, la fluidité et les infractions prioritaires (stationnements gênants/dangereux, ceintures, alcool/ stupéfiants, assurances/ contrôle technique, cyclos, excès de vitesse))

2.2.1 Accidents

De huit accidents enregistrés en 2005 et 2006, nous sommes passés à deux en 2009 et trois en 2010, uniquement avec blessés légers lorsqu'il y en avait.

2.2.2 Infractions prioritaires

Pas de mesure particulière mis à part les contrôles organisés rue Haute Crotte et rue de Limbourg pour la vitesse, et sur l'ensemble du territoire de la MPC pour les autres infractions prioritaires.

Vitesse

Description :

Le quartier St Remacle n'est pas particulièrement concerné par les problèmes de vitesse.

Néanmoins, les riverains de la rue Raymond se plaignent de « vitesse excessive » dans leur rue.

Contribution aux actions/plan d'actions :

Aucune action mise en place pour l'ensemble du quartier mis à part les contrôles avec radar et interception sur l'axe de la rue de Limbourg - rue Haute Crotte.

Pour la rue Raymond, voir le point 2.2.3 ci-après.

Stationnement

Description :

Nous ne rencontrons pas de problème de stationnements abusifs sauf le jour du marché dans les environs immédiats de celui-ci, plus particulièrement rues de la Tuilerie, des Souris, du Pont et Bouxhatte.

Comme pour la vitesse, les riverains de la rue Raymond se plaignent du manque de place de stationnement dans leur rue, et ce suite à l'adoption du stationnement en îlots et au placement de bornes en béton pour faire des chicanes en vue de ralentir la vitesse à cet endroit.

Contribution aux actions/plans d'actions :

En ce qui concerne le stationnement le jour du marché, les policiers en charge de la surveillance de celui-ci surveillent le stationnement aux endroits problématiques et verbalisent le cas échéant en apposant sur le véhicule un autocollant jaune pour attirer l'attention du verbalisé et des autres usagers. Une certaine tolérance est cependant de mise.

Pour la rue Raymond, comme pour la vitesse, voir en 2.2.3 ci-après.

Cyclomoteurs

Description :

Nous ne dénombrons pas un grand nombre de cyclos sur le territoire du quartier St Remacle.

Contribution aux actions/plans d'actions :

Des contrôles sont néanmoins organisés sur tout le secteur de la Maison de police du Centre.

Ceintures et dispositifs de retenue pour enfant

Description :

Suite aux nombreux contrôles effectués sur le territoire de la zone Vesdre, le phénomène infractionnel semble en diminution.

Contribution aux actions/plan d'actions :

Pas de mesure particulière au niveau du quartier mais une contribution des policiers de l'équipe à la participation aux contrôles sur le secteur de la Maison de police du Centre.

Alcool/Stupéfiant

Description :

Ces deux phénomènes sont présents sur tout le territoire de la zone Vesdre, en soirée et la nuit, et ne sont pas spécifiques au quartier St Remacle.

Contribution aux actions/plans d'actions :

Pas de mesure particulière au niveau du quartier mais une contribution des policiers de l'équipe à la participation aux contrôles sur le secteur de la Maison de police du Centre et de la zone.

Assurance/contrôle technique

Description :

Ce phénomène augmente d'années en années même au niveau national.

Contribution aux actions/plan d'actions :

Pas de mesure particulière au niveau du quartier mais une contribution des policiers de l'équipe à la participation aux contrôles sur le secteur de la Maison de police du Centre et de la zone. Les policiers de l'équipe procèdent également au contrôle des véhicules « suspects » lorsqu'ils sont sur le quartier.

Une attention est toutefois portée à la présence rue de Limbourg des revendeurs de pièces et de véhicules d'occasions. Ces établissements génèrent un trafic incessant de véhicules qui se retrouvent souvent sur la VP sans immatriculation et sans assurance.

Nous effectuons régulièrement des passages à tous ces endroits et prenons les mesures nécessaires le cas échéant.

2.2.3 Circulation et fluidité du trafic

Description :

Le quartier St Remacle souffre d'un flux est-ouest et est une voie d'accès au centre ville via la rue de Limbourg (N61), la percée Sommeleville et la rue des Alliés.

Un important trafic de transit venant d'Andrimont emprunte également la rue Gris-Chevris et la rue Raymond pour rejoindre le centre.

Les riverains de la rue Raymond se plaignent de la vitesse excessive des véhicules.

Contribution aux actions/plan d'actions :

Il y a déjà quelques années qu'une mesure a été prise par le placement de bornes en béton formant des chicanes.

Ce système de bornes ne donne pas satisfaction et elles devraient être enlevées prochainement.

Un stationnement en îlots était également envisagé, ce qui engendrerait une perte de 50% de places de stationnement dans une rue où les riverains se plaignent déjà d'un manque de places vu que la majorité des immeubles ne sont pas pourvus de garage.

Dans le cadre du Q+ Prés-Javais, une proposition d'adaptation du sens de circulation dans le quartier est en cours de réalisation.

Cette proposition devrait permettre de diminuer le transit dont souffre la rue Raymond et rendre à ce quartier un peu de tranquillité et de sécurité pour un moindre coût.

2.3 La délinquance juvénile (envisagée sous l'angle de la violence perpétrée à l'égard des membres de la communauté éducative ainsi que la délinquance ayant un impact au sein de l'école) et le partenariat avec les écoles.

Description :

Nous comptons une école d'enseignement secondaire: Sainte Claire rue Sécheval et l'I.F.A.P.M.E (Institut de **F**ormation d'**A**lternance pour les **P**etites et **M**oyennes **E**ntreprises) rue de Limbourg. Nous n'avons pas de problème particulier lié à ces deux établissements. Deux écoles primaires rues du Hombiet et des Hospices mais sans problème à relever.

Contribution aux actions/plan d'actions :

Entretenir/consolider les contacts avec les directions d'école.

Les informations relatives à ce phénomène seront systématiquement relayées vers le Commissaire LEMARCHAND, personne de référence en la matière.

Ces établissements, comme les autres du secteur de la Maison de police, bénéficient sporadiquement des campagnes rentrées paisibles

2.4 Les stupéfiants

Non diffusé

2.5 Le terrorisme (+ extrémisme, radicalisme)

Non diffusé

2.6 La traite et le trafic des êtres humains (y compris le trafic de migrants, les marchands de sommeil, les mariages blancs)

(Projet arrondissemental piloté par la police fédérale)

Non diffusé

2.7 Les délits patrimoniaux commis par des groupes d'auteurs itinérants

(Projet arrondissemental piloté par la police fédérale)

Le descriptif et les actions à mener seront au besoin précisés sur la base des travaux et recommandations, applicables à la zone et au quartier, qui émaneront du groupe de travail « groupes d'auteurs itinérants » piloté par la Police judiciaire fédérale.

2.8 La violence intrafamiliale/intraconjugale

Description :

Même si les statistiques sont en hausse suite au fait que ce phénomène est une priorité du parquet et engendre systématiquement la rédaction d'un PV spécifique qu'il y ait ou non violence physique, seuls des événements isolés et sporadiques sont à relever.

Contribution aux actions/plan d'actions :

Chaque nouveau fait sur le quartier est repris dans un PV spécifique et est porté à la connaissance du titulaire du quartier aux fins d'en assurer le suivi conformément aux directives Parquet.

2.9 Quartier à discrimination positive Q+

Description :

Deux Q+ sont mis en oeuvre sur le territoire de l'équipe St Remacle. Le Q+ Prés-Javais, actif en permanence et le Q+ Sécheval qui est actionné lorsque des problèmes particuliers se présentent (comme actuellement suite aux problèmes provoqués par les rassemblements de jeunes rue de la Batte). Ces quartiers à discrimination positive, font l'objet d'une attention et d'un suivi particulier dans le but d'y améliorer la qualité de vie et le sentiment de sécurité.

Contribution aux actions/plan d'actions :

Un groupe de travail par Q+ est constitué: de policiers, du service de prévention, du service des Travaux de la Ville de Verviers et d'autres partenaires comme Logivesdre. Ils se réunissent régulièrement pour traiter tous les problèmes rencontrés ou constatés, tant par le service de prévention que par les policiers. Chaque cas est analysé et nous tentons de trouver une solution policière, sociale ou technique (réaménagement des plaines, ajout de poubelles publiques, de bancs etc...), mais aussi en collaborant tous ensemble pour l'organisation d'événements comme le Géant Bihin ou la brocante en Prés-Javais.

Grâce à cette collaboration, nous avons pu solutionner beaucoup de problèmes.

2.10 Domiciles, radiations et qualité de l'habitat

Description :

Nous relevons sur ce Quartier la présence de logements, délabrés ou non-conformes aux normes de salubrité et de sécurité, ainsi que de logements fictifs.

Lorsque nous avons pris en charge la gestion de ce quartier en prévision de la formation des équipes de quartier, nous avons déjà pris des mesures suite à la problématique des faux domiciles et « boîtes aux lettres ». Nous avons remarqué, avec la collaboration des policiers de proximité, qu'il existait certains logements comportant plus de boîtes aux lettres que de

locataires. De même, via le RRN, nous constatons la présence de plus de personnes inscrites que la capacité possible de logements à l'adresse. Cela résulte d'une mauvaise gestion par le passé de la domiciliation et de la radiation selon les départs et arrivées sur les quartiers.

Contribution aux actions/plan d'actions :

En collaboration avec le service du Logement de la Ville de Verviers, nous avons défini les priorités des visites de la commission sanitaire sur notre territoire.

Ensuite, la commission sanitaire nous transmet ses dates de passage afin que nous puissions prévoir la présence du référent en matière de domiciles ou d'un policier de l'équipe si ce dernier n'est pas disponible lors de la vérification des immeubles.

Le relevé des arrêtés d'inhabitabilité nous est transmis par la suite afin que nous en assurions le suivi (vérification et verbalisation si nécessaire).

En ce qui concerne les logements fictifs, nous revenons actuellement à une situation plus saine. Les policiers de proximité titulaires sont attentifs lors de la vérification d'une demande de domiciliation ou lorsqu'une personne quitte son domicile pour une autre adresse. Une petite enquête de voisinage et un contact avec le propriétaire permet de vérifier et de tenir des registres proche de la réalité.

Ce qui précède participe à la lutte contre la fraude aux allocations sociales. Tant le fraudeur, que le propriétaire qui propose un logement fictif ou une « boîte aux lettres », feront l'objet de poursuites par la rédaction d'un procès-verbal adéquat .

3. Les priorités internes de l'équipe de Quartier

3.1 « Du policier de quartier d'hier à l'équipe de quartier de demain »

Description :

A ce jour, les membres de l'équipe St Remacle sont connus, sont déjà en place et travaillent ensemble dans le même bureau.

Malgré les questionnements liés à ces changements, ils sont réceptifs et acceptent le concept d'équipe de quartier.

Le défi est à relever sur quatre plans : sur un volet organisationnel, sur un volet ressources matérielles, sur un volet d'esprit d'équipe et sur le développement de la culture de la proximité.

Contribution aux actions/plan d'actions :

1. Organisation :

Appliquer, évaluer et au besoin adapter le modèle organisationnel choisi pour l'équipe et ce plus particulièrement en ce qui concerne :

- Distribution et répartition des tâches (Cfr. le point 3.3 infra)
- Appui des autres membres de l'équipe au Policier de proximité référent
- Système de suppléance
- Information aux membres de l'équipe du contenu du PSQ (expliquer, encourager, recadrer,...)
- Création d'une adresse mail propre à l'équipe « vervirem »
- Utilisation d'un tableau blanc pour la communication des missions
- Création d'un répertoire commun sur le K reprenant les rues du quartier, les n° d'immeubles, les propriétaires et leurs coordonnées

2. Matériel :

Le local de l'équipe est désigné et les bureaux sont répartis. Il reste à donner un petit coup de peinture pour rafraîchir les murs.

3. Esprit d'équipe :

- les membres de l'équipe se connaissent déjà et les remaniements internes ne posent pas de problème car une bonne ambiance règne au sein de l'équipe.
- Promouvoir l'image de l'équipe (en interne et en externe), tout en évitant l'esprit sectaire, l'élitisme, la compétition,.....
- Promouvoir l'esprit d'entraide
- Susciter l'adhésion et l'intérêt du PSQ

4. Aspect « police de proximité » :

En phase avec la stratégie de proximité du Plan Zonal de Sécurité (PZS) il convient de développer voir d'entretenir chez tous les policiers les pratiques de proximité vis-à-vis des particuliers, des associations, des commerçants et des différentes communautés présentes sur le quartier.

Les membres de cette équipe sont déjà au fait de la population et des associations de ce quartier. Ils entretiennent déjà des relations de partenariat avec celles-ci et en connaissent les coordonnées et les personnes de contact si nécessaire.

Plus particulièrement sur ce quartier, la police de proximité se doit d'être une police adaptée à sa population multiculturelle, multiconfessionnelle et constituée d'une large frange de personnes issues d'une classe sociale peu élevée.

- garder le niveau d'empathie des policiers vis-à-vis de la population
- accroître la participation des policiers à la vie du quartier
- augmenter les « revisites » chez les victimes.
- encourager les patrouilles pédestres et cyclistes
- consolider les partenariats existants

-

3.2 L'implication capable :

Description :

Au sein de la Maison de police du Centre, la mise en évidence des potentiels humains et leur utilisation au profit de l'organisation (et par retour au profit de l'individu) est un véritable credo. Bien au-delà d'une hiérarchie formelle dont les deux piliers sont le grade et l'ancienneté, il s'agit surtout de découvrir les talents de tous les membres et de leur permettre de s'épanouir en prenant des responsabilités.

Le chef d'équipe et son adjoint devront développer le même esprit au sein de leur équipe.

Contribution aux actions/plan d'actions :

Pour une police dite de proximité plus proche de la population ou du citoyen, il faut permettre aux référents des micro quartier de se trouver soit sur celui-ci soit de pouvoir accueillir leurs administrés dans les meilleures conditions. Pour cela, ils doivent pouvoir bénéficier de minimum deux jours de « quartier » par semaine. La mise en place des « quartiers protégés » (QP) est une bonne garantie de stabilité.

Les autres missions (palais, intervention, trio, événements, service d'ordre, patrouilles proxy au bénéfice de la MP, etc...) seront prises en charge prioritairement par les autres membres de l'équipe.

- pour le Chef d'Equipe et son adjoint :

- positionnement du chef d'équipe et de l'adjoint comme leaders au sein de l'équipe et comme référents en interne et en externe.
- importance du rendre-compte et du partenariat avec le chef de service

- prise en charge lui-même de dossiers d'une certaine importance et même de dossiers « simples » (domiciles...).
- consultation des membres de l'équipe dans le cadre de certaines décisions
- amélioration des compétences de chaque membre du groupe
- détection des potentiels et des déficiences
- suivi des membres en partenariat avec le chef de service, le contrôleur de qualité et le secrétariat administratif et judiciaire.
- formation, coaching personnalisé par rapport aux problèmes détectés.

– **pour les membres de l'équipe :**

- participation active, proposition d'amélioration d'innovation.
- mise en place d'une réunion d'équipe mensuelle afin d'évaluer le fonctionnement de l'équipe et de traiter des problèmes rencontrés.
- mise en place d'une réunion hebdomadaire rassemblant le chef de service et les chefs d'équipe
- Désignation d'un référent écoles, environnement, roulage.

3.3 La prise en charge, la distribution et le suivi des pièces entrantes :

Les pièces entrantes seront triées et déposées dans les quatre cases des référents qui garderont ainsi une vue sur tous les devoirs sollicités et la vie du territoire qu'ils pilotent. Les référents (INP **CRONET**, **LERUTH**, **SCHMITZ** et **CAHAY**) effectueront un premier tri des pièces personnalisables et non personnalisables. Lorsqu'ils souhaiteront obtenir l'appui de l'équipe dans le cadre de l'exécution d'une apostille ou d'un devoir, ils solliciteront le chef d'équipe ou son adjoint. Les transactions, domiciles et autres apostilles de roulage seront pris en charge par les INP d'appui à la demande du référent. Chaque appui sera ainsi amené à travailler dans toutes les rues du quartier et ne fonctionnera pas en binôme avec l'un ou l'autre des référents. Les pièces distribuées par le chef d'équipe (ou l'adjoint) feront l'objet d'un suivi et d'un contrôle régulier, de même que les pièces prises en charge par les référents pour ne pas accumuler de retard.

En ce qui concerne les devoirs urgents arrivant inopinément, ceux-ci seront pris en charge par le policier qui est prévu de service QP.

Idem pour les domiciles.

L'équipe est amenée à fonctionner de façon autonome. L'absence de l'un de ses membres (référent, adjoint ou appui) sera suppléée par un membre présent, désigné, soit par le chef d'équipe, soit par la direction de la Maison de police.

Dans un premier temps, nous fonctionnerons sur cette base qui sera adaptée le cas échéant, comme précisé dans le volet Organisation ci-dessus.

4. ANNEXES

- 4.1 Données socio-économiques et démographiques du Quartier
- 4.2 Evolution de la criminalité enregistrée au sein du Quartier et du secteur (2005-2009) pour les principaux phénomènes
- 4.3 Relevé des accidents de roulage avec lésions corporelles du Quartier
- 4.4 Relevé des personnes clefs du quartier (personnes ressources, partenaires, victimes, auteurs, targets Terro...) - Non diffusé
- 4.5 Carte du quartier St Remacle

4. ANNEXES

4.1 Données socio-économiques et démographiques du Quartier

Saint-Remacle		
Caractéristiques		% ZP
Nombre d'habitants	3.030	3,9%
Superficie (km²)	0,846	1,2%
Longueur voirie (kms)	9,593	2,4%
Densité de population (hab./km²)	3.580	
Revenu total net imposable (€)	21.004.929	2,6%
<i>Revenu moyen par déclaration (€)</i>	<i>14.717</i>	
Nombre d'hommes	1.547	4,1%
<i>Proportion d'hommes</i>	<i>51,1%</i>	
Nombre de femmes	1.483	3,7%
<i>Proportion de femmes</i>	<i>48,9%</i>	
Nombre de mineurs (0-17 ans)	813	4,4%
<i>Proportion de mineurs (0-17 ans)</i>	<i>26,8%</i>	
Nombre d'adultes (18-24 ans)	328	4,3%
<i>Proportion d'adultes (18-24 ans)</i>	<i>10,8%</i>	
Nombre d'adultes (25-54 ans)	1.258	4,1%
<i>Proportion d'adultes (25-54 ans)</i>	<i>41,5%</i>	
Nombre d'adultes (55-64 ans)	273	3,2%
<i>Proportion d'adultes (55-64 ans)</i>	<i>9,0%</i>	
Nombre de pers. âgées (65 ans et plus)	358	2,8%
<i>Proportion de pers. âgées (65 ans et plus)</i>	<i>11,8%</i>	
Nombre de belges	2.437	3,4%
<i>Proportion de belges</i>	<i>80,4%</i>	
Nombre d'étrangers	593	8,0%
<i>Proportion d'étrangers</i>	<i>19,6%</i>	
Provenance		
<i>Union européenne</i>	<i>90,9%</i>	
<i>Europe (hors U.E.)</i>	<i>2,8%</i>	
<i>Afrique</i>	<i>5,4%</i>	
<i>Amériques</i>	<i>0,1%</i>	
<i>Asie</i>	<i>0,8%</i>	
<i>Océanie</i>	<i>0,0%</i>	
Nationalités étrangères - Top 3		
<i>Italie</i>	<i>5,9%</i>	
<i>Maroc</i>	<i>3,3%</i>	
<i>Espagne</i>	<i>1,5%</i>	
Nombre de ménages	1.463	4,2%
<i>Proportion d'hommes seuls</i>	<i>33,6%</i>	
<i>Proportion de femmes seules</i>	<i>19,0%</i>	
<i>Proportion de pères avec enfant</i>	<i>3,7%</i>	
<i>Proportion de mères avec enfant</i>	<i>16,1%</i>	
<i>Proportion de couples</i>	<i>23,8%</i>	
<i>Taille moyenne du ménage</i>	<i>2,0</i>	

Saint-Remacle		
Caractéristiques		% ZP
Nombre de logements occupés	1.320	4,0%
<i>Proportion d'appartements</i>	58,1%	
<i>Proportion de maisons séparées</i>	5,3%	
<i>Proportion de maisons jumelées</i>	5,3%	
<i>Proportion de maisons mitoyennes</i>	30,3%	
Année de construction des logements		
<i>Avant 1946</i>	69,5%	
<i>Entre 1946 et 1970</i>	13,5%	
<i>Entre 1971 et 1995</i>	8,2%	
Etat des logements		
<i>En bon état</i>	71,9%	
<i>En mauvais état</i>	7,3%	
Qualité de l'environnement		
<i>Qualité globale très agréable</i>	13,4%	
<i>Qualité globale peu agréable</i>	28,9%	
<i>Propreté très agréable</i>	15,8%	
<i>Propreté peu agréable</i>	30,3%	
<i>Tranquillité très agréable</i>	12,4%	
<i>Tranquillité peu agréable</i>	38,4%	
Nombre de travailleurs	644	2,6%
<i>Proportion de travailleurs</i>	26,4%	
Nombre de demandeurs d'emploi	350	6,0%
<i>Proportion de demandeurs d'emploi</i>	14,3%	
Nombre d'étudiants	56	2,3%
<i>Proportion d'étudiants</i>	2,3%	
Nombre de (pré-)pensionnés	452	3,1%
<i>Proportion de pensionnés</i>	18,6%	
Statut professionnel		
<i>Secteur public</i>	22,0%	
<i>Secteur privé - Chef d'entreprise</i>	1,9%	
<i>Secteur privé - Employés</i>	19,7%	
<i>Secteur privé - Ouvriers</i>	37,2%	
<i>Indépendants</i>	9,3%	
Domaine d'activité professionnelle - Top 5		
<i>Industrie</i>	17,7%	
<i>Construction</i>	10,4%	
<i>Administration</i>	10,3%	
<i>Médico-social</i>	9,1%	
<i>Commerce</i>	8,9%	

4.2 Evolution de la criminalité enregistrée au sein du Quartier et du secteur (2005-2009) pour les principaux phénomènes

Criminalité enregistrée au sein du secteur "Centre" (ZP Vesdre) *

(Source : BNG / DCA Verviers AnStrat - 16-03-2010)

Phénomènes \ Années	2005	2006	2007	2008	2009	Moy.	% ZP	Evol. 08-09	Evol. 05-09
Vols dans habitations	127	117	128	147	101	124,0	15,4%	-31,3%	-20,5%
Vols dans commerces **	428	364	318	391	407	381,6	49,1%	+4,1%	-4,9%
Vols dans véhicules	105	197	144	112	95	130,6	25,3%	-15,2%	-9,5%
Vols de véhicules	72	35	35	38	50	46,0	21,2%	+31,6%	-30,6%
Vols avec violence/menace	109	74	70	98	69	84,0	31,5%	-29,6%	-36,7%
Vols à la tire	128	81	56	60	59	76,8	51,8%	-1,7%	-53,9%
Atteintes à l'intégrité morale	335	359	271	294	237	299,2	21,9%	-19,4%	-29,3%
Menaces	148	138	104	95	67	110,4	24,3%	-29,5%	-54,7%
Harcèlement moral	55	96	67	71	52	68,2	18,0%	-26,8%	-5,5%
Atteintes à l'intégrité physique	256	265	257	256	255	257,8	26,3%	-0,4%	-0,4%
Coups et blessures volontaires (total)	219	226	207	214	219	217,0	27,4%	+2,3%	+0,0%
Coups et bl. volont. (sur voie publique)	113	113	111	123	114	114,8	33,5%	-7,3%	+0,9%
Coups et bl. volont. (en sphère familiale)	61	53	48	54	52	53,6	20,3%	-3,7%	-14,8%
Dégradations volontaires (total)	172	252	203	233	269	225,8	20,3%	+15,5%	+56,4%
Dégradations de véhicules	81	114	95	105	121	103,2	19,9%	+15,2%	+49,4%
Infractions en matière de stupéfiants	26	71	70	96	74	67,4	21,9%	-22,9%	+184,6%
Infractions contre l'environnement ***	65	56	42	61	151	75,0	23,6%	+147,5%	+132,3%

4. ANNEXES

4.2 Evolution de la criminalité enregistrée au sein du Quartier et du secteur (2005-2009) pour les principaux phénomènes

Criminalité enregistrée au sein du quartier "St Remacle" (ZP Vesdre) *

(Source : BNG / DCA Verviers AnStrat - 16-03-2010)

Phénomènes \ Années	2005	2006	2007	2008	2009	Moy.	% ZP	Evol. 08-09	Evol. 05-09
Vols dans habitations	36	29	31	47	27	34,0	4,2%	-42,6%	-25,0%
Vols dans commerces	35	27	16	44	35	31,4	4,0%	-20,5%	+0,0%
Vols dans véhicules	21	40	33	23	16	26,6	5,1%	-30,4%	-23,8%
Vols de véhicules	33	11	14	14	14	17,2	7,9%	+0,0%	-57,6%
Vols avec violence/menace	11	13	8	14	6	10,4	3,9%	-57,1%	-45,5%
Vols à la tire	3	3	4	3	0	2,6	1,8%	-100,0%	-100,0%
Atteintes à l'intégrité morale	99	100	73	99	69	88,0	6,5%	-30,3%	-30,3%
Menaces	39	37	29	24	19	29,6	6,5%	-20,8%	-51,3%
Harcèlement moral	12	23	22	19	18	18,8	5,0%	-5,3%	+50,0%
Atteintes à l'intégrité physique	57	55	51	62	75	60,0	6,1%	+21,0%	+31,6%
Coups et blessures volontaires (total)	52	47	40	50	64	50,6	6,4%	+28,0%	+23,1%
Coups et bl. volont. (sur voie publique)	26	19	18	24	23	22,0	6,4%	-4,2%	-11,5%
Coups et bl. volont. (en sphère familiale)	15	15	11	19	22	16,4	6,2%	+15,8%	+46,7%
Dégradations volontaires (total)	52	55	57	54	77	59,0	5,3%	+42,6%	+48,1%
Dégradations de véhicules	18	21	26	31	30	25,2	4,9%	-3,2%	+66,7%
Infractions en matière de stupéfiants	5	19	6	16	10	11,2	3,6%	-37,5%	+100,0%
Infractions contre l'environnement	30	24	16	19	69	31,6	9,9%	+263,2%	+130,0%

* Notons qu'un même fait peut se retrouver dans plusieurs (sous-)phénomènes, si bien qu'il serait erroné d'additionner ceux-ci entre eux.

** Les vols dans commerces (ou entreprises) englobent notamment les vols à l'étalage.

*** Les sanctions administratives strictes ne sont pas comptabilisées parmi les infractions contre l'environnement.

4 annexes

4.3 Relevé des accidents de roulage avec lésions corporelles du quartier

Date	Mois	Heure	Thor	Jours	CP	Rues	Alc	N° Info	N°M	N	BK	BL	BG	T	Act	Causes	DF	IV
17/03/2005	03	02:00	2	Vend	Ver	Epargne (de l')	1	4050/2005	999	C	999	1	0	0	V/P	Contrôle	1	0
15/07/2005	07	19:55	19	Vend	Ver	Marie Henriette	1	11132/2005	999	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0
06/08/2005	08	16:30	16	Sam	Ver	Raines (des)	1	12304/2005	59	C	999	2	0	0	VP	Priorité	0	0
30/07/2005	07	19:10	19	Sam	Ver	Raymond	1	11943/2005	113	C	999	1	0	0	V/C	Priorité	0	0
23/03/2005	03	19:00	19	Lun	Ver	Sècheval	1	000/000	1	C	999	1	0	0	V/P	Manoeuvre	0	0
07/05/2005	05	20:15	20	Sam	Ver	Sommeleville	1	6962/2005	999	61	25,7	1	0	0	V/L	Priorité	0	0
01/06/2005	06	13:00	13	Mer	Ver	Sommeleville (percée)	1	8296/2005	999	61	999	1	0	0	P/V	Contrôle	0	0
29/05/2005	05	07:35	7	Dim	Ver	Sommeleville (Pont)	1	8113/2005	999	C	999	1	0	0	V	Contrôle	0	0
30/04/2006	04	13:45	13	Dim	Ver	Marie-Henriette	1	7102/2006	28	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0
07/06/2006	06	12:20	12	Mer	Ver	Marie-Henriette	1	9570/2006	52	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0
20/11/2006	11	15:30	15	Lund	Ver	Raines (des)	1	20750/2006	59	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0
26/06/2006	06	19:55	19	Lund	Ver	Raymond	1	10916/2006	999	C	999	1	0	0	V	Manoeuvre	0	0
29/03/2006	03	12:15	12	Mer	Ver	Sommeleville (percée)	1	5139/2006	999	61	25,7	1	0	0	V/P	Priorité	0	0
19/08/2006	08	17:00	17	Sam	Ver	Sommeleville (place)	1	Pv301375	71	61	999	1	0	0	V/V	Manoeuvre	0	0
01/12/2006	12	20:50	20	Vend	Ver	Sommeleville (place)	1	21602/2006	81	61	25,8	1	0	0	V/C	Manoeuvre	0	0
23/12/2006	12	02:00	2	Sam	Ver	Sommeleville (pont de)	1	Pv302171	11	C	999	1	0	0	V/V/V	Contrôle	0	1
26/04/07	04	18:20	18	Jeud	Ver	Cité (de la)	1	7680/2007	999	C	999	1	0	0	V/C	Vitesse	0	0
1/12/07	12	5:00	5	Sam	Ver	Sommeleville (Percée de)	1	23502/2007	999	61	999	1	0	0	V	Contrôle	0	1
28/08/07	08	21:40	21	Mar	Ver	Sommeleville (percée)	1	16746/2007	999	61	999	1	0	0	C/V	Contrôle	1	1
20/09/07	09	21:20	21	Jeud	Ver	Tuileries (de la)	1	18485/2007	4	C	999	1	0	0	C/P	Priorité	0	0
17/01/08	01	8:15	8	Jeud	Ver	Raines (des)	1	1092/2008	4	C	999	1	0	0	V/C	Manoeuvre	0	0
16/09/08	09	18:47	18	Mar	Ver	Raines (des)	1	18931/2008	67	C	999	1	0	0	V/C	Priorité	0	0
19/09/08	09	8:00	8	Vend	Ver	Raines (des)	1	19098/2208	70	C	999	1	0	0	C/C	Priorité	0	0
25/01/08	01	12:30	12	Vend	Ver	Sommeleville (place)	1	1661/2008	999	61	999	1	0	0	V/P	Manoeuvre	0	0
31/03/08	03	16:10	16	Lund	Ver	Sommeleville (place)	1	6168/2008	79	61	999	1	0	0	V/C	Manoeuvre	0	0
10/11/09	11	19:33	19	Mar	Ver	Raines (des)	1	24442/2009	999	C	999	1	0	0	V/V	Priorité	0	1
27/12/09	12	0:15	0	Dim	Ver	Sommeleville (place)	1	27776/2009	79	61	999	1	0	0	V	Contrôle	0	0
3/06/10	6	17:00	17	Jeud	Ver	Marie-Henriette	1	Pv301177/10	14	C	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0
14/04/10	4	20:45	20	Mer	Ver	Raines (des)	1	7418/2010	999	C	999	2	0	0	V/V	Manoeuvre	0	0
14/07/10	7	15:30	15	Vend	Ver	Sommeleville (percée)	1	Pv301435/10	999	61	999	1	0	0	V/P	Priorité	0	0

<u>Légende :</u>		<u>Causes</u>	<u>Jours</u>	<u>N°</u>
V V	<i>voiture</i>	Vitesse	Dimanche	1
P	<i>piéton</i>	Contrôle, perte de contrôle de ...	Lundi	2
L	<i>vélo</i>	Priorité de ...	Mardi	3
C	<i>cyclo/moto</i>	Dépassement	Mercredi	4
R,N	<i>Route Nationale</i>	Ivresse	Jeudi	5
B,k	<i>Borne Kilométrique</i>	Manoeuvre	Vendredi	6
B,L	<i>Blessé Léger</i>	Fuite	Samedi	7
B,G	<i>Blessé grave</i>			
T	<i>Tué</i>			
M.P	<i>Maison de Police</i>			
DF	<i>Délit de Fuite</i>			
IV	<i>Ivresse</i>			
Thor	<i>Tranche horaire</i>			
Alc	<i>n° d'accident</i>			

Quartier St Remacle

- Près-Javais
- Grandes-Rames
- Limbourg
- Raines

